



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur: 1-877-558-2349

Soumission par courriel:

pc.soumissionest-bidseast.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 004 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé ; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Gatineau QC

Titre : Amélioration de l'accessibilité du bureau de Reesor Nord, Parc Urbain National de la Rouge	
N° de l'invitation : 5P201-20-0098/A	Date : 10 décembre 2020
N° de modification : 004	
N° de référence du client : s/o	
N° de référence de SEAG : PW-20-00932770	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 11 décembre 2020	Fuseau horaire : EST/HNE
---	------------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Christine Piché	
N° de téléphone : 873-355-8841	N° de télécopieur : 1-877-558-2349
Courriel : Christine.piche2@canada.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P201-20-0098/A

N° de la modification :
004

Autorité contractante :
Christine Piché

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Amélioration de l'accessibilité du bureau de Reesor Nord, Parc Urbain National de la Rouge

Modification 004

La modification suivante est apportée :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Veuillez fournir le rapport d'amiante

R1. Voir le rapport d'amiante (version anglaise disponible uniquement)

Final Report DSHMS PIN614124 Mar2819

Q2. Appendice 2 - Dispositions relatives à l'intégrité - le lien ne fonctionne pas. Devons-nous soumettre cette annexe avec l'appel d'offres ?

R2. L'appendice 2 – Disposition relatives à l'intégrité doit être rempli et envoyé avec la soumission. Le lien web fourni est pour des renseignements supplémentaires.

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>

Q3. Merci de préciser l'énoncé des travaux pour le stationnement.

R3. Tel qu'indiqué au dessin A000: modifications à l'aménagement du stationnement et addition d'espace de stationnement accessible. Modifier les lignes peintes, déplacer les bordures de béton, déplacer et ajouter des pancartes où requis.

Q4. Est-ce que le mobilier de bureau est inclus dans ce contrat ?

R4. Aucun mobilier de bureau inclus dans ce contrat.

Q5. Les rampes et mains courantes sont en aluminium ou galvanisées à chaud ?

R5. Les rampes et garde-corps devront être soumissionnés en aluminium.

Q6. Y a-t-il des travaux prévus pour la toiture ?

R6.

- 1- Enlèvement et disposition du toit du petit portique (côté nord)
- 2- Prévoir étayage temporaire du toit du porche (côté ouest)
- 3- Aucun autre travaux liés au toit inclus dans l'énoncé des travaux.

Q7. Quelle sont les dates de début et fin des travaux ?

R7. L'échéancier sera discuté avec le contracteur gagnant. Le projet doit être complété avant le 30 avril 2021. Le plus de travail possible devra être réalisé avant la fin de cette année fiscale (le 31 mars 2021). Cependant, nous comprenons que les travaux liés à la rampe d'accès requièrent de l'excavation et que nous devons attendre le dégel du printemps avant de procéder.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.